

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
MARDI 5 AVRIL 2022

## Le système alimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur L'ADEME publie un diagnostic pour accompagner les politiques d'alimentation durable de demain

L'ADEME – l'Agence de la transition écologique – a publié le 31 mars 2022 son rapport consacré au diagnostic du système alimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de sa durabilité et de sa résilience. Ce travail vise à mieux orienter les politiques d'accompagnement des démarches territoriales autour de l'agriculture, des filières agro-alimentaires et de l'alimentation. Il comprend également un volet prospectif, qui vient contribuer aux travaux de prospective [TRANSITION\(S\) 2050](#) menés par l'ADEME à l'échelle nationale.

Le diagnostic du système alimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis d'imaginer deux scénarios d'évolution du système alimentaire régional à l'horizon 2035-2050. Le scénario tendanciel suggère une **autonomie alimentaire de la région dégradée sur la période 2019-2050** pour la production et la transformation agricoles (de 11,5 % à 8 % pour la première, de 38,5 % à 38,0 % pour la seconde). Le scénario de transition a été bâti à l'inverse en choisissant des objectifs et en regardant les besoins pour les atteindre : il révèle notamment un **déficit important concernant les surfaces alimentaires en région**, qui couvrent actuellement 649 000ha contre les 849 000ha estimés nécessaires en 2050.

L'analyse du système alimentaire régional montre surtout des enjeux autour desquels la mobilisation peut être renforcée :

- **SUR LES FLUX ALIMENTAIRES / La production régionale est plutôt tournée vers l'exportation.** Estimée à 11,4 milliards d'euros en 2020 (prix producteurs hors marges commerciales et de transport), la consommation alimentaire de la population régionale se compose à 53 % de produits transformés, 40 % de produits consommés en restauration et 7 % de produits agricoles bruts. Par ailleurs, une large partie des achats de produits agricoles et agroalimentaires des industries de transformation, des commerces alimentaires et du secteur de la restauration sont importés : seuls 12 % de la production agricole et 38 % de la transformation agroalimentaire sont issus de la région. **La marge de progression vers la reterritorialisation est donc importante.**
- **SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL / L'impact environnemental du système alimentaire régional peut s'améliorer.** Bien que les pratiques agricoles pèsent moins sur les milieux naturels en région que dans le reste de la France, du fait notamment d'une production majoritairement végétale ou d'un essor important de l'agriculture biologique, les pollutions restent notables en raison, par exemple, de l'utilisation de pesticides. L'agriculture pèse par ailleurs fortement sur la ressource en eau, dans un contexte où le stress hydrique sera amené à s'intensifier dans les années à venir. Au-delà, l'ensemble de la chaîne de production nécessaire pour satisfaire la consommation alimentaire de la population régionale génère une empreinte matières de 11,1 millions de tonnes et une empreinte carbone de 9,8 Mteq CO<sub>2</sub>.
- **SUR LES VULNÉRABILITÉS À PLUSIEURS NIVEAUX / Le système alimentaire régional est soumis à plusieurs types de vulnérabilités :** une surface agricole utile (SAU)/habitant parmi les plus basses de France, une exposition aux effets de la crise climatique avec des perspectives d'épisodes extrêmes ou à contre-saison, une population agricole vieillissante plus marquée qu'à l'échelle nationale, une dépendance aux fournitures importées (machines, intrants, etc.), etc.

**Des opportunités d'évolution** vers un système alimentaire régional plus résilient et durable ont par ailleurs été identifiées. La consolidation des filières passe notamment par la diversification de la production, qui peut s'appuyer sur les atouts du tissu économique existant : recherche des synergies, des parentés, etc.

L'étude de l'ADEME propose en particulier de s'appuyer sur :

- le **maintien des secteurs-clés** à forte spécialisation locale (culture du riz, de légumes et fruits, plantes à épices et aromatiques, fabrication d'huiles, de pâtes alimentaires...) et des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois (culture de la vigne, de légumineuses, élevage d'ovins, fabrication de pain, confiseries...).
- le **renforcement de secteurs peu implantés**, mais à potentiel de développement (transformation des fruits, légumes, produits amylacés, ou encore fromages et plats préparés...).
- la **transition du territoire vers des pratiques agroécologiques**, qui laisse augurer la réduction voire l'abandon de pratiques telles que l'usage de produits chimiques et qui peut soulever un enjeu de reconversion de certaines activités vers d'autres débouchés ou nouveaux services.
- le **développement des maillons moins représentés de la chaîne alimentaire** (par exemple les conditionnements).

Face à ces observations, la mobilisation de l'ADEME et de ses partenaires en région, ainsi que des acteurs territoriaux de l'alimentation, publics ou privés, va se poursuivre et se renforcer. À cet effet, les enseignements issus du diagnostic du système alimentaire mené par l'ADEME constituent une ressource précieuse sur laquelle s'appuyer pour contribuer aux politiques d'alimentation durable de demain, aider à la décision et mettre en œuvre des actions opérationnelles.

 [Consulter le rapport et la synthèse de l'étude](#)

## CONTACT PRESSE

Direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Morgane MESLIN, chargée de communication  
04 91 32 84 50 / [morgane.meslin@ademe.fr](mailto:morgane.meslin@ademe.fr)

## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) / [@ademe](https://twitter.com/ademe)